

ma ville

Le magazine de Merlimont

Janvier 2026

www.merlimont.fr



Magazine "Aime ma ville"
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Conception : Sarah Bernard
Rédaction : Service communication

Photos et images :
Services communication, Animations et Services Techniques, M. Hantson, M. Bernier, NS Production, Pexels, Flaticon, Freepik, OpenAI, Pixabay, IA générative

Impression :
imprimerie VAG - 62630 Etaples

Ce magazine a été imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".

SOMMAIRE

4 - Retour en images
6 - Infos pratiques
8 - Infos CA2BM
9 - Jeunesse
11 - Merlimont et vous
14 - Front de mer
17 - Travaux
18 - Merlimont et vous
19 - Vie associative
20 - Ça bouge à Merlimont
21 - Agenda / Tourisme
22 - Retour en images
23 - Calendrier : collecte des résidus végétaux 2026



« Le goût de la vie est dans la générosité. »

– Yann Feliz

Lorsque ce magazine paraîtra, les fêtes de fin d'année seront derrière nous.

Moments partagés en famille, entre amis ou plus intimes, cette période nous ramène souvent à des souvenirs chaleureux et nous invite à savourer l'instant présent, entourés de nos proches.

Dans un contexte sociétal complexe, j'espère que chacun d'entre vous a pu profiter de cette parenthèse pour se recentrer sur l'essentiel : la famille, les proches et ce qui fait sens. La générosité, dans nos actes comme dans nos paroles, demeure une valeur précieuse. Celui qui donne, qui partage, qui fait preuve de bienveillance, contribue déjà à un mieux-vivre ensemble.

L'année qui s'ouvre est, vous le savez, une année d'élections municipales dans toutes les communes de France. Avec mon équipe, nous terminerons ce mandat avec sérénité et détermination, animés par la volonté constante de poursuivre notre action.

Depuis 2020, nous avons œuvré pour Merlimont avec sincérité, engagement et le souci permanent de servir l'intérêt général. Certaines décisions ont pu susciter des débats ; c'est à la fois normal et sain. Nous avons toujours agi avec la conviction de faire au mieux pour l'avenir de notre commune.

Pour ce dernier magazine du mandat, je tiens, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, à adresser mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui font vivre Merlimont au quotidien : habitants, commerçants, associations, partenaires institutionnels et agents communaux. Merci pour votre confiance, pour nos échanges, et pour tout ce que j'ai appris et partagé à vos côtés.

Ensemble, nous avons porté et défendu la valeur du vivre-ensemble, fidèles à notre devise : Charme, Authenticité, Espace.

Dans ce numéro, vous trouverez des informations pratiques concernant les élections, le ramassage des végétaux, ainsi qu'un point d'étape sur le projet de requalification du front de mer, dossier majeur pour l'avenir de Merlimont.

Le programme annuel de rénovation de la voirie, engagé depuis 2019 se poursuit en 2026. Quant aux chantiers d'embellissement, ils demandent du temps, mais ils avancent avec constance et méthode.

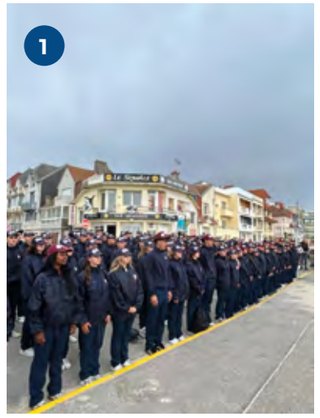
Vous ne trouverez pas dans ces pages de nouveaux projets : à quelques mois des élections municipales, ce magazine marque la fin d'un cycle. Le prochain numéro vous permettra de découvrir les orientations et les ambitions de l'équipe municipale que vous choisirez en mars prochain.

Dans l'attente, en mon nom comme en celui du Conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec surtout une santé préservée pour vous et vos proches.

Votre Maire,
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Vive la vie à Merlimont !

Retour en images

























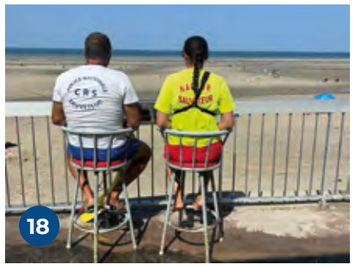


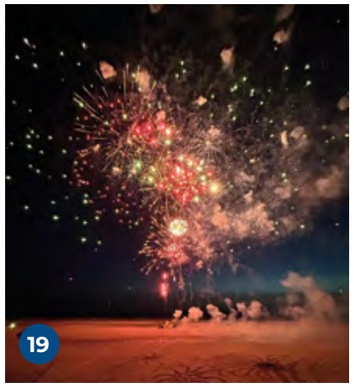


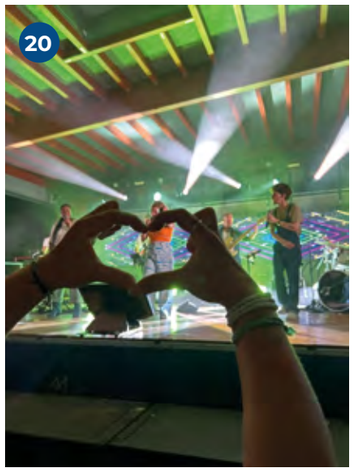


















1. 14 juillet : service national universel
2. Rentrée des classes
3. Festivité 14 juillet
4. 30 ans de vie publique pour le sénateur
5. Centre de loisirs
6. Back to 90
7. Remise des gourdes aux CP
8. Don du sang
9. Course la Complice
10. Marché gourmand
11. Activités été : châteaux de sable
12. Petit déjeuner à l'orion
13. Visite de la Vice-présidente de la Région Hauts-de-France en charge des questions littorales
14. Un été à Merlimont
15. Médailles du travail 2025
16. Soirée été 2025
17. Réunion sécurité des espaces naturels
18. Surveillance de la plage
19. 14 juillet : feu d'artifice 2025
20. Soirée été 2025
21. Cérémonie du 14 juillet
22. Campagne 2025 : curage des fossés
23. Point d'accueil famille

> Un sapin qui fait du bien à Merlimont

Au moment où vous lirez ces lignes, les fêtes seront derrière nous... et vous avez pensé à offrir une seconde vie à votre sapin de Noël. La commune a organisé une collecte destinée à renforcer notre littoral.

Les sapins ont été acheminés vers les dunes de Merlimont afin de contribuer au renforcement du cordon dunaire. Cette action de la municipalité est menée depuis 2023 en partenariat avec Eden 62, dans une démarche de protection durable de notre patrimoine naturel.



> Plantations et voisinage : les règles à connaître

Planter arbres, haies ou arbustes participe à l'embellissement de Merlimont.
Pour préserver de bonnes relations de voisinage, quelques règles nationales s'appliquent en l'absence de réglementation locale spécifique.

Distances à respecter

- Plantation de plus de 2 m : distance minimale de 2 m par rapport à la limite séparative.
- Plantation de 2 m ou moins : distance minimale de 50 cm.

La hauteur se mesure du sol à la cime, et la distance à partir du milieu du tronc.
Les plantations situées à plus de 2 m de la limite ne sont pas limitées en hauteur.



Le long d'un mur mitoyen
Les plantations sont autorisées sans distance minimale, à condition de ne pas dépasser la hauteur du mur.

En cas de gêne
Même conformes, certaines plantations peuvent créer une gêne (ombre, branches...). Le dialogue reste la meilleure solution pour trouver un compromis (taille, élagage...).

En cas de désaccord
Un voisin peut demander la mise en conformité d'une plantation non réglementaire, sauf cas particuliers (autorisation écrite, plantation ancienne...).
Avant toute action judiciaire, une démarche amiable est obligatoire.

La commune de Merlimont encourage le respect des règles et le dialogue pour préserver un cadre de vie harmonieux.

> Collecte des résidus végétaux : 99,2 tonnes ramassées cette saison

La saison 2025 de collecte des résidus végétaux s'est achevée le mardi 28 novembre, avec un total de 99,2 tonnes ramassées par l'entreprise mandatée par la commune, un chiffre en baisse par rapport aux 132.3 tonnes de 2024. Cette diminution s'explique notamment par de meilleures pratiques de tri et de valorisation dans les foyers. Merci à tous pour vos efforts.

Comme chaque année, la collecte était assurée tous les mardis, une semaine sur deux, d'avril à novembre.

Ce dispositif, plébiscité par les habitants, sera reconduit en 2026. La reprise des ramassages est annoncée le 14 avril et se terminera le 17 novembre 2026.

En attendant, les Merlimontois peuvent utiliser les déchetteries intercommunales de Berck-sur-Mer, Saint-Josse et Étaples-sur-Mer, ouvertes toute l'année.

Les sacs en papier recyclable sont disponibles dans les jardineries et magasins de bricolage locaux.

Un service pratique, écoresponsable et toujours en évolution pour accompagner les jardiniers de la commune.

> Calendrier disponible en Mairie et page 23

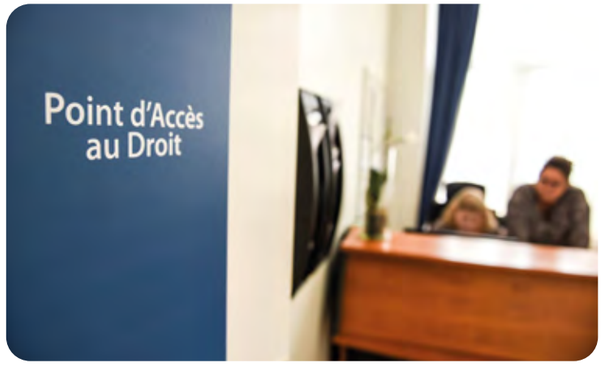
> Troubles de voisinage : quand le maire peut-il intervenir ?

Les conflits de voisinage (bruits, dépôts de matériaux, état d'un terrain ou d'un bâtiment...) sont des situations pour lesquelles la mairie est régulièrement sollicitée. Le rôle du maire est toutefois strictement encadré par la loi.

Pas d'intervention systématique
Les litiges relevant uniquement des relations privées entre voisins ne relèvent pas de la compétence du maire. Ces situations, même qualifiées de troubles anormaux de voisinage, relèvent du droit civil et du juge judiciaire.

Une intervention possible en cas d'atteinte à l'ordre public
Le maire peut intervenir lorsque le trouble porte atteinte à la sécurité publique, la salubrité publique, la tranquillité publique (bruits excessifs, nuisances répétées, troubles nocturnes).
Dans ces cas, des mesures de police administrative peuvent être prises.

Un rôle de médiation privilégié
Lorsqu'il n'y a pas d'atteinte à l'ordre public, le Maire ne peut pas intervenir par arrêté. En revanche, les habitants peuvent être orientés vers des solutions amiables, notamment grâce au conciliateur de justice.



Prise de rendez-vous au Point-Justice de Berck :

Cottage des Dunes, Rond-Point du Cottage
à Berck-sur-Mer 62600
Informations et rendez-vous au **03 21 89 90 41**

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 / 14 h à 17 h 15

Ce dispositif gratuit permet de favoriser le dialogue et de trouver une solution durable sans passer par la justice.

À Merlimont, la commune encourage avant tout l'échange et la médiation pour préserver un cadre de vie serein et des relations de voisinage apaisées.

> Élections municipales 2026 : ce qu'il faut savoir

Après les élections européennes et legislatives de 2024, les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes en 2026 pour renouveler le conseil municipal de Merlimont.

Le scrutin se déroulera :



- **1er tour :** dimanche 15 mars 2026
- **2e tour :** dimanche 22 mars 2026

Les électeurs français, ainsi que les ressortissants de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales, voteront pour élire 23 conseillers municipaux.

L'élection se fait au suffrage universel direct, à deux tours, pour un mandat de six ans.

Inscriptions sur les listes électorales
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 février 2026 minuit en ligne via le service officiel servicepublic.fr ou le 6 février en mairie. Pour cela, il faut vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une Carte Nationale d'Identité valide. Dernière possibilité, vous pouvez procéder à une procuration en ligne sur le site maprocuration.fr ou en gendarmerie.

Où voter ?
Comme lors des précédents scrutins, les bureaux de vote seront regroupés place de la Gare :

- **Bureaux 1 et 2 :** au complexe sportif (entrée par les tennis extérieurs)
- **Bureau 3 :** à la salle polyvalente (entrée principale)

Distribution de la propagande électorale
La propagande électorale sera distribuée dans les boîtes aux lettres entre le 06 mars et le 15 mars 2026. Si vous avez changé d'adresse récemment, pensez à le signaler en mairie : la propagande est envoyée à l'adresse figurant sur votre carte électorale. Il n'y aura pas d'envoi de nouvelle carte électeur cette année. Les nouveaux arrivants uniquement en recevront une nouvelle.

Transport pour les électeurs
Comme chaque année, un service de transport est proposé aux électeurs ne pouvant se déplacer seuls.

- 3 passages dans la journée du dimanche
- Réservation obligatoire 10 jours avant chaque scrutin soit avant le 06 mars 2026 pour le 1er tour, et avant le 13 mars 2026 pour le 2ème tour, auprès de la mairie **03 21 94 72 18**.

Nous vous indiquerons l'arrêt de ramassage le plus proche de chez vous ainsi que les horaires de passage.

Biodéchets : le tri se met en place à Merlimont

Entre le 21 octobre et le 7 novembre, les bio-seaux ont été distribués aux habitants. Depuis le 27 octobre, les 13 points d'apport volontaire installés sur la commune sont opérationnels et la collecte est effective. Le tri des biodéchets est simple et accessible à tous, que vous viviez en maison ou en appartement.

Que déposer dans le bio-seau ?
Épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, restes de repas, viande, os, arêtes de poisson et coquilles de crustacés. Le bio-seau est fourni gratuitement par la CA2BM.

Où et comment vider son bio-seau ?
Dans l'un des points d'apport volontaire près de chez vous : pédale pour ouvrir, on vide, on relâche — simple et propre.

La collecte
Les bacs sont collectés chaque semaine et nettoyés à chaque passage.
Les biodéchets sont ensuite valorisés en compost ou en biogaz.

Vous n'avez pas reçu votre bio-seau ?
La mairie en met à disposition à l'accueil.
Un geste facile pour réduire les déchets et protéger l'environnement.







> Des permanences à Merlimont chaque jeudi



CM2 : cap sur de nouveaux horizons

L'année de CM2 marque une étape importante pour les élèves de Merlimont, entre premiers pas vers le collège et grandes aventures éducatives.

Comme chaque année, les élèves ont été accueillis en mairie pour recevoir la traditionnelle clé USB, offerte par la commune lors d'une visite organisée avec leurs enseignants. Un geste symbolique pour accompagner leur entrée prochaine au collège, marquant un au revoir à l'école élémentaire et le début d'un nouveau chapitre. Autour d'un goûter convivial, les élus leur ont souhaité réussite et épanouissement pour la suite de leur parcours.

Autre temps fort à venir : la classe de neige 2026. Du 8 au 14 février, les élèves de CM2 partiront à La Chapelle d'Abondance, en Haute-Savoie, accompagnés par leur directrice Mme Degroote. Ce séjour se déroulera en partenariat avec les classes de CM1 et CM2 de la commune de Cucq, une collaboration qui permet de maîtriser les coûts tout en maintenant cette expérience précieuse.

Découverte de la montagne, apprentissage du ski, vie en collectivité et éloignement du cadre familial : autant d'expériences humaines et éducatives qui contribuent à faire grandir les élèves et à créer des souvenirs durables.

Une fin de cycle riche en émotions et en apprentissages pour les futurs collégiens merlimontois.



Le Conseil Municipal des Jeunes en action

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) joue un rôle essentiel dans la vie locale en sensibilisant les plus jeunes aux valeurs de citoyenneté et de mémoire.

Lors de la commémoration du 11 Novembre, les jeunes du CMJ et les élèves de l'école élémentaire Simone Veil ont participé à la cérémonie aux côtés des élus, des anciens combattants et des habitants. La lecture d'un poème de Jacques Prévert a apporté une forte émotion à cet hommage.

Le CMJ est un véritable apprentissage de la démocratie et sera renouvelé l'an prochain. Les élections seront ouvertes aux jeunes Merlimontois scolarisés du CM1 à la 3e, agés de 8 à 16 ans.

Une belle occasion de s'engager dès le plus jeune âge.





Recensement dès l'âge de 16 ans

Votre enfant s'apprête à passer des examens ou le permis, une attestation vous est demandée, il est possible d'obtenir ce document en mairie, même après 16 ans. votre enfant sera convoqué un an après son recensement pour la journée d'appel.

Pourquoi se faire recenser à 16 ans ?
Le recensement est un acte citoyen qui permet d'obtenir une attestation pour s'inscrire aux examens nationaux, ou le permis et d'être convoqué par la suite à la Journée d'appel un an après.

Les démarches :
Il vous suffit de vous présenter en mairie avec :

- une pièce d'identité avec la bonne adresse,
- le livret de famille des parents,

Une attestation vous sera remise après signature.

Le recensement c'est le lendemain de vos 16 ans pour poursuivre toutes autres démarches !!!!!

Un Noël enchanté pour les élèves des écoles Opaline et Simone Veil

Le vendredi 19 décembre, de bon matin, les élèves des écoles maternelle Opaline et élémentaire Simone Veil, accompagnés de leurs professeurs et ATSEM, ont eu le plaisir de se rendre au Cinos pour une séance de cinéma spécialement organisée pour eux.

Les plus petits ont découvert le film La petite fanfare de Noël, tandis que les plus grands ont profité de la projection de Zootopie 2. Le cinéma a ainsi accueilli nos 170 enfants pour un moment de joie, de rires et de féérie, idéal pour entrer dans l'esprit de Noël et des fêtes de fin d'année.

> Une journée placée sous le signe du partage

Cette belle matinée s'est prolongée l'après-midi au sein des écoles, où jeux, activités et temps de convivialité étaient au rendez-vous. La municipalité, après avoir permis à tous de profiter de la sortie cinéma, a également offert un goûter chocolat–brioche, très apprécié en attendant un invité de marque...

Juste avant de prendre la route pour sa grande tournée, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants. Un moment magique, immortalisé par des sourires émerveillés, qui a conclu cette journée festive en beauté.

Les élèves ont quitté l'école le cœur léger, un large sourire aux lèvres, souhaitant de bonnes fêtes à leur enseignant(e) avant de se dire :

"À l'année prochaine !"









Noël à Merlimont : douceur et convivialité pour nos aînés

Comme chaque année, le CCAS a souhaité offrir un moment de douceur et de convivialité à nos aînés de plus de 69 ans, en leur laissant la possibilité de venir au repas, de choisir un colis ou un bon d'achat à dépenser chez les commerçants de Merlimont.

> Un repas de Noël chaleureux et festif

Le traditionnel repas de Noël s'est tenu le dimanche 7 décembre à la salle polyvalente, décorée pour l'occasion par les élus et les agents municipaux. Près de 160 convives ont partagé ce moment de retrouvailles et de convivialité pour lancer ensemble le mois de décembre et les festivités.

> Le colis Gourmand

Le CCAS proposait un colis gourmand, composé de produits sucrés et salés, locaux et de saison. Ces colis ont été distribués du 1er au 5 décembre 2025 par les élus de la commune, dans la joie et la bonne humeur en partageant un agréable moment autour d'un café.

> Les bons cadeaux à dépenser chez les commerçants locaux

Les bénéficiaires avaient également la possibilité de choisir un bon cadeau à utiliser chez les commerçants merlimontois jusqu'au 31 mai 2026, un geste qui fait plaisir tout en soutenant l'économie locale.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de créer des liens, de partager de beaux moments en famille et de faire vivre l'esprit de noël qui caractérise Merlimont.

Prenez soin de vous et de votre famille en cette période hivernale!!!









Marché de Noël à Merlimont

Le vendredi 5 décembre, le marché de Noël s'est tenu place de la Haye dans une ambiance chaleureuse et festive.

Après une visite dans les écoles, Saint Nicolas et le Père Noël sont venus à la rencontre des enfants pour un moment très attendu, entre friandises et photos souvenirs.

Entourée des élus et des enfants, Madame le Maire a lancé les illuminations de Noël, visibles dans la commune jusqu'au 12 janvier. Un repas montagnard a permis de prolonger ce temps de convivialité.

La météo n'ayant pas permis de maintenir le marché le samedi, les animations prévues ont été proposées lors d'un après-midi festif le 20 décembre, organisé par la municipalité et l'UCA.







> Journées du Patrimoine : un week-end de découvertes à Merlimont

Les Journées Européennes du Patrimoine ont, une nouvelle fois, mis en valeur la richesse du patrimoine naturel, architectural et historique de Merlimont à travers plusieurs animations proposées tout au long du week-end.

La biodiversité a été particulièrement mise à l'honneur avec un chantier participatif mené avec le CMNF et l'ONF, visant à désensabler un blockhaus destiné à devenir un habitat pour les chauves-souris (chiroptères). Des animations et sorties nocturnes ont également permis de mieux comprendre et préserver ces espèces protégées.

Les balades en calèche au cœur de la réserve naturelle, menées par Maëva avec ses chevaux trait du Nord, ont rencontré un beau succès, tout comme la visite de l'architecture balnéaire proposée par l'Office de Tourisme.

Enfin, les visites de l'église Saint-Nicolas et de la chapelle Notre-Dame-des-Anges ont permis de redécouvrir deux lieux emblématiques de la commune.

Un week-end riche en découvertes qui confirme l'attachement des habitants et visiteurs au patrimoine merlimontois.

Rendez-vous l'an prochain !



> Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 27 septembre, la commune a accueilli les nouveaux habitants de Merlimont lors d'un moment convivial organisé à la salle polyvalente. Autour d'un café, les participants ont reçu un livret d'accueil et découvert les services municipaux, les temps forts de la vie locale et les équipements de la commune.

Cette rencontre a permis de présenter l'esprit de Merlimont, ses associations, ses écoles, ses espaces naturels et le rôle de la CA2BM dans les services du quotidien.

Un temps d'échanges chaleureux pour souhaiter la bienvenue aux 45 nouveaux Merlimontois et partager les valeurs du bien vivre ensemble.





> Halloween : une journée terriblement festive à Merlimont

Merlimont a célébré Halloween comme il se doit avec une journée pleine d'animations, de rires... et de frissons !

Les enfants ont participé à des ateliers créatifs : fabrication de suspensions, décorations et sculptures de citrouilles... de quoi réveiller l'artiste (et le petit monstre) qui sommeille en eux. La matinée s'est poursuivie avec un goûter musical offert par l'UCA, un moment convivial partagé en famille.



Des petits monstres dans les rues

En fin d'après-midi, les rues de Merlimont ont vu défiler vampires, sorcières et créatures mystérieuses. Les commerçants ont joué le jeu, distribuant bonbons et friandises, tandis que certains enfants ont profité, plus tard, d'une promenade en calèche pour compléter cette escapade.

Après la traditionnelle soupe à la citrouille, place à la boum des monstres sous le forum de la place de la Chapelle : musique, danse et ambiance assurée pour les plus jeunes !

La journée s'est achevée en beauté avec l'Halloween Dance Party à la salle polyvalente, qui a réuni de nombreux participants venus s'amuser et clôturer cette fête dans la bonne humeur.



> Amélioration du réseau mobile : la commune agit



Cet été, des difficultés de réseau mobile ont été constatées à Merlimont, notamment lors des pics de fréquentation.

La commune a réalisé un diagnostic du maillage existant et engagé des échanges techniques afin de renforcer la couverture.

Une antenne accueillera prochainement un nouvel opérateur, en complément de ceux déjà présents, afin de mieux répartir la charge du réseau.

Les équipements sont en cours d'installation. La mise en service est prévue pour avril, pour une amélioration attendue dès l'été prochain.

La commune reste mobilisée pour garantir un réseau plus fiable toute l'année.



Dossier : Front de mer

2013

Tempête Xaver
La digue s'affaisse et se fissure
Travaux de confortement réalisés

2014

Suppression des épis rocheux
car trop abîmés et accidentogènes.

Installation du système Ecoplage©.
Lancement d'une étude sédimentaire pour suivre le déplacement du trait de côte.

2016

Mesures d'urgence et de sécurité :
Fermeture des accès aux quais des cabines, aux parkings et aux escaliers

Tempête Nannette :
Effondrement d'une partie du mur de l'Atlantique
Fermeture du belvédère et pose d'enrochement



2017

Travaux d'urgence :
Pose de ganivelles et de filets coco.
Réensablement de 15 000m³, réparation du perré.

Lancement d'études
Elaboration d'un programme d'actions pour le littoral de Merlimont

2018 2020

Tempête Eleanor :
Dégradation et fragilisation du front de mer

Réensablement de la plage
Apport de 15 000m³ de sable

Travaux de la digue promenade nord

Etat des lieux :
> Depuis 2013, le haut de la plage s'est abaissé d'environ 2 mètres.
> Le déficit sédimentaire est évalué à 80 000 m³
> Le groupement Artelia / KVDS estime le coût d'investissement global à 15 millions d'euros (80% pour la CA2BM et 20% pour la commune de Merlimont)
> Suite aux différentes études, le Conseil Communautaire a validé le dossier technique de la reconstruction du perré, ratifié et déposé les dossiers réglementaires de demandes de subventions.
> Novembre 2021 : ré-ensablement de la plage.

2020 2021

Avancement :
Début 2026 : travaux de réensablement
Février 2026 : Proposition par Antégroupe et Urbicus d'un avant projet de réaménagenet de l'ouvrage de défense contre la mer et des espaces publics de promenade.

2022

Tempêtes Eunice et Franklin, survenues à quelques jours d'intervalle ont fragilisé le perré.
Le sable ajouté en novembre 2021 a été déplacé par les forts vents.
Réparation de la digue, des garde-corps, des escaliers encore praticables pour sécuriser la saison.

2026

Etat des lieux :
Recrutement d'un maître d'oeuvre (Antéa Group) par la CA2BM qui proposera un projet de reconstruction de l'ouvrage de défense contre la mer.
Retrait du système de drainage, devenu trop dangereux et inefficace
Recrutement d'un maître d'oeuvre (Urbicus) par la Mairie de Merlimont pour la requalification des espaces publics de promenade
La tempête Benjamin d'octobre 2025 a accentué le dégraissement de la plage.

Réensablement de la plage :
Apport de 15 000 m³ de sable

Tempête Celine
fin octobre et tempête Ciaran début novembre :
Dégradation et fragilisation du perré, perte de sable

Etat des lieux :
Forte opposition des services de l'Etat et du parc Naturel marin concernant le projet initial.
Les élus du territoire doivent proposer un nouveau projet.

2023

2024

Tempête Pierrick
Dégradation et fragilisationdu perré, perte de sable
Refus de ré-ensablement par les Services de l'Etat

Travaux d'urgence
Fermeture de l'amphithéâtre au sud par mesure de sécurité
Réouverture des escaliers condamnés depuis 2016 afin de bénéficier d'un accès à la plage

2025

Entretien de la plage :
Autorisation par arrêté préfectoral de rechargement annuel en sable pour une période de 10 ans
Autorisation par arrêté préfectoral de travaux d'entretien des enrochements sous la digue nord avec début des travaux en décembre

> Requalification du Front de mer : Merlimont poursuit ses engagements

En 2025, la commune a poursuivi ses démarches, en lien étroit avec la CA2BM, pour sécuriser durablement la plage et les ouvrages de protection contre la mer.

Un arrêté préfectoral autorise désormais une recharge en sable annuelle jusqu'en 2035, garantissant l'entretien régulier de notre littoral.

Du 8 au 12 décembre 2025, des travaux d'entretien ont été menés par les entreprises mandatées, permettant de renforcer l'enrochement sous la digue Nord. Cette opération constitue la première étape d'un programme plus large, qui doit se poursuivre en janvier 2026 avec un rechargement en sable estimé à 15 000 m³, sous réserve des conditions météorologiques.

En parallèle, les services municipaux et les élus continuent de travailler avec la CA2BM à l'élaboration du pré-projet de renforcement du perré. Le bureau d'études Antea Group a procédé en 2025 à une analyse fine des tronçons et à un diagnostic de leur état.

Une première bonne nouvelle est arrivée : les tronçons 3 et 4 présentent un bon état général, les tronçons 1, 4b, 6, 9 et 10 sont jugés corrects à moyens, ce qui permet d'anticiper des renforcements ciblés.

Antea Group proposera au 1er semestre 2026 un avant-projet par tronçon, un phasage des travaux, et des techniques de renforcement adaptées.

Côté commune, une étape décisive a été franchie : lors du Conseil municipal du 16 décembre, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics de la digue-promenade a été approuvée à l'unanimité.

La commune est maître d'ouvrage pour cette partie du projet, tandis que la CA2BM pilote les travaux de renforcement du perré. Les deux opérations sont étroitement liées : la requalification de la digue ne pourra intervenir qu'une fois les travaux de protection réalisés.

Cette coordination étroite vise à optimiser l'usage des fonds publics, réduire au maximum les nuisances et garantir un chantier cohérent et efficace.

À la date de rédaction de cet article, les prochaines échéances sont la réalisation du rechargement en sable, la poursuite de l'élaboration de l'avant-projet de renforcement du perré, l'avancement du pré-projet de requalification des espaces publics : poursuivons les efforts. La municipalité reste pleinement mobilisée et poursuit un dialogue constant avec l'État, la CA2BM et les entreprises retenues. Nous ne relâchons aucun effort pour mener à bien ce projet majeur, essentiel pour la protection du littoral et la qualité de vie des Merlimontois.

RECHARGEMENT EN SABLE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale des territoires et de la mer

Arrêté du 03 OCT. 2025

autorisant au titre du code de l'environnement

Article 1er : Les travaux de rechargements annuels de la plage de Merlimont sur la période 2025-2035 réalisés par la communauté d'agglomération des deux baies en montreuillois, visant la défense contre la mer, sont déclarés d'intérêt général au titre de l'article L. 211-7 I 5° du code de l'environnement.

Article 3 : Les travaux, situés sur le littoral de Merlimont, concernent des rechargements annuels pendant les mois de novembre à mars sur une durée de 7 jours, au niveau de la plage, sur un linéaire de 700 m, sur une largeur variant de 40 à 55 m et pour un volume maximum de sable de 15 000 m³ par an.

En accompagnement des rechargements en sable, des ganivelles et des filets coco sont posés en haut de plage. Des panneaux de sensibilisation à la faune et à la flore fragile des dunes sont installés

ENTRETIEN DES ENROCHEMENTS

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction départementale des territoires et de la mer

Service de l'Environnement
Guichet Unique de la Police de l'Eau et de la Nature
Affaire suivie par : Sandrine Delayen
03 21 90 30 16
sandrine.delayen@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le 28 NOV. 2025

Monsieur le Président,

Travaux d'entretien des enrochements et gestion du trait de côte sur la commune de MERLIMONT

dossier enregistré sous le numéro AIOT 0100038135.

Après instruction, je ne fais pas opposition à votre dossier de déclaration. Vous trouverez donc ci-joint le récépissé de déclaration relatif à cette opération. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

MAÎTRISE D'OUVRAGE / RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Merlimont

Numéro de l'acte	2025-030
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1 Marchés publics
Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des espaces publics de la digue promenade	

Synthèse de l'état de l'ouvrage



anteagroup

A consolider en priorité :
➢ Tronçons 2, 5, 7 et 8

Etat moyen à correct :
➢ Tronçons 1, 4B, 6, 9 et 10

Bon état :
➢ Tronçons 3 et 4

> École maternelle Opaline : une première étape achevée

La première phase des travaux de rénovation de l'école maternelle Opaline est désormais terminée. Hall d'entrée, classes, sols, éclairage LED et dispositifs de sécurité ont été entièrement rénovés.

À leur retour de vacances, les enfants ont découvert des espaces plus colorés, modernes et accueillants.

La seconde phase, consacrée à l'isolation extérieure du bâtiment, est en préparation. Le chantier devrait débuter au printemps 2026 pour améliorer durablement le confort et la performance énergétique de l'école.





> Éclairage public : des travaux en cours

Plusieurs habitants ont signalé des pannes d'éclairage dans certaines rues. Ces dysfonctionnements sont liés à des armoires électriques vieillissantes.

La commune procède actuellement à la rénovation de 7 armoires électriques :

- 5 au sud de l'avenue de la Plage,
- 1 avenue de la Relliance,
- 1 rue Joseph Daubrège.

En attendant la livraison du matériel, des coupures temporaires peuvent encore survenir, notamment par mauvais temps.

Pour signaler une panne, contactez la mairie au **03 21 94 72 18**.

Les demandes sont transmises au prestataire, qui intervient selon un planning mensuel.

Si le problème persiste, n'hésitez pas à relancer la mairie.

La commune travaille à une amélioration du service lors du renouvellement du marché en 2026.

AVANT



APRÈS



> Tremplin des Talents : une deuxième édition pleine d'énergie et d'émotion

Pour cette deuxième édition du Tremplin des Talents, la commune avait réuni une sélection d'artistes particulièrement remarquables. La soirée a proposé un véritable tour d'horizon des disciplines artistiques : chant, danse, acrobaties, magie… autant de performances qui ont enchanté le public grâce à leur qualité et leur diversité.

Un après-midi dédié à la créativité locale

Avant les prestations du soir, l'après-midi a été consacré à la mise en lumière de plusieurs exposants locaux, parmi lesquels des photographes et des peintres, dont certains bien connus dans la région. Un moment d'échange privilégié, apprécié des visiteurs qui ont pu découvrir des œuvres variées, originales et ancrées dans l'identité artistique du territoire.

Des parrains et marraines engagés

Tout au long de l'événement, les parrains et marraines présents ont partagé leur expérience, leurs conseils et leur regard bienveillant. Un accompagnement précieux pour aider les participants à progresser et à envisager de nouvelles perspectives artistiques.

Une journée riche en talents

Au total, une quinzaine d'artistes se sont succédés sur scène, chacun apportant sa sensibilité, son univers et son énergie. Le public, venu nombreux, a salué une édition rythmée, généreuse et pleine de surprises.

Cette deuxième édition confirme le succès du Tremplin des Talents, devenu un rendez-vous incontournable pour célébrer la créativité et encourager les artistes locaux.













> Rencontre avec les nouvelles associations de Merlimont

Merlimont accueille cette année trois nouvelles associations qui viennent enrichir la vie culturelle, festive et conviviale de la commune. Nous avons posé deux questions aux présidents pour mieux les connaître.

Les Bières à Feu

Quel est le rôle de votre association et à qui s'adresse-t-elle ?
Les Bières À Feu est une association spécialisée dans les arts du feu et la performance scénique. Nous créons des animations sécurisées et artistiques : jonglage enflammé, cracheurs de feu, chorégraphies et scénographies originales.

Nos prestations s'adressent aux collectivités, organisateurs d'événements, festivals, marchés nocturnes, ainsi qu'aux habitants curieux de découvrir un art spectaculaire, encadré et accessible.

Un message aux habitants de Merlimont ?
Nous remercions chaleureusement les Merlimontois pour leur accueil et leur enthousiasme à chaque représentation. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux en 2026 pour partager ensemble des moments forts, chaleureux… et flamboyants !
Les Bières à Feu

Poly'Son

Quel est le rôle de votre association et à qui s'adresse-t-elle ?
Poly'Son a pour objectif de rassembler autour de la musique en proposant concerts, animations et moments de partage. L'association s'adresse à tous : habitants, vacanciers, musiciens amateurs ou simples passionnés.

Un message aux habitants ?
Nous sommes heureux de contribuer à l'animation de la commune. Rejoignez-nous pour partager de bons moments musicaux et faire vivre une ambiance chaleureuse et conviviale à Merlimont !
Chloé Fiolet, Présidente de Poly'Son

Les Vieilles Vignes

Quel est le rôle de votre association et à qui s'adresse-t-elle ?
Notre objectif est de permettre à chacun de découvrir les vins et leurs cépages, dans une ambiance détendue et accessible à tous.

Un message aux habitants ?
Rejoignez-nous ! Convivialité et bonne humeur seront toujours au rendez-vous.

Bienvenue à ces nouvelles associations qui viennent enrichir la vie locale et renforcer le dynamisme de Merlimont.

Par leur engagement, leur créativité et leur passion, elles participent pleinement au **bien vivre ensemble** qui fait l'identité de notre commune.

> La vie associative en mouvement à Merlimont

La commune de Merlimont peut compter sur un tissu associatif riche et dynamique. De décembre 2025 à mai 2026, les associations locales proposent de nombreux rendez-vous dans les salles municipales.

Janvier 2026 : Le début d'année a été marqué par le concert du Nouvel An de Merlimont Passion, mais aussi par les temps forts de 11 Carapate, Country, Anciens Combattants, Amis de Merlimont, Poly'Son, Les Bières à Feu, Jardins Partagés du Ménome, ainsi que le championnat de Tennis de Table.

Février 2026 : Plusieurs lotos et animations seront proposés par Merlimont Passion, le FC Merlimont, le Tennis de Table, ainsi que l'assemblée générale de l'UCA.

Mars 2026 : La salle polyvalente accueillera la soirée cubaine de Danza Salsa, placée sous le signe de la danse et de la convivialité.

Avril 2026 : Le Fishing Club organisera son loto, tandis que le Tennis de Table proposera son tournoi annuel.

Mai 2026 : Les animations se poursuivront avec le FC Merlimont et le one-man show des Bollaert Boys, pour clôturer la saison.

Une programmation variée qui illustre l'engagement des associations et de leurs bénévoles, au cœur de l'animation et du bien vivre ensemble à Merlimont.

À NOTER DANS VOS AGENDAS !





> Patrick, 32 ans au service des écoles

Après 32 ans au service des écoles de Merlimont, Patrick, éducateur sportif, a pris une retraite bien méritée. Enseignants, élus, agents municipaux et familles ont tenu à lui adresser un chaleureux au revoir.

Figure incontournable pour plusieurs générations d'élèves, il a transmis avec passion le goût du sport et de l'effort. Les élus ont salué son professionnalisme et la chance pour les écoles de bénéficier d'un éducateur sportif municipal.

Patrick n'est jamais bien loin et pourrait même revenir donner un coup de main bénévolement.

Merci Patrick et belle retraite !

> Carole prend sa retraite : une page se tourne à Merlimont

Quand on évoque Carole à l'Office du Tourisme, tout le monde voit immédiatement son grand sourire, sa bonne humeur et sa connaissance parfaite de Merlimont. Pendant de très nombreuses années, Carole a accompagné habitants et visiteurs, toujours prête à trouver la bonne information, l'activité idéale ou le conseil avisé.

De Merlimont à la CA2BM, toujours au service du territoire

Carole a travaillé pour la commune jusqu'en 2018, avant d'être transférée à la CA2BM lors du passage de la compétence « tourisme » au niveau intercommunal. Un changement vécu avec un petit pincement au cœur pour les Merlimontois… mais aussi avec la certitude qu'elle continuerait à valoriser la station et désormais tout le territoire avec la même passion.

Une carrière dédiée à l'accueil et au sourire

Après de nombreuses années au service des Merlimontois et des touristes, Carole prend aujourd'hui une retraite bien méritée. Cet été, elle confiait avec humour que c'était "le premier été où elle ne travaillait pas le week-end"… Un vrai changement de rythme pour elle !

Elle peut désormais profiter de sa fille, de sa petite-fille et de toute sa famille, « 365 jours par an, week-ends compris » comme elle aime le dire.

Même si elle a terminé sa carrière à la CA2BM, les élus et les agents ont tenu à lui organiser un au revoir en mairie, en témoignage de reconnaissance pour toutes ces années passées au service de la station, des visiteurs et de la commune.

Merci Carole !

Merci pour ton sourire, ton écoute, ta disponibilité et ton engagement.

Nous te souhaitons une très belle retraite, pleine de temps libre, de moments chaleureux en famille… et de belles animations merlimontoises que tu pourras enfin découvrir autrement qu'en travaillant !

À très bientôt sur les événements de la station !



> Bienvenue à Janick Alloncle, sophrologue à Merlimont

Merlimont accueille Janick Alloncle, sophrologue et praticienne bien-être.

Forte de 30 ans d'expérience en socio-esthétique et en sophrologie hospitalière à Paris, elle a choisi de s'installer sur la Côte d'Opale, séduite par le cadre et la qualité de vie.

Elle a ouvert son cabinet L'Appart, situé dans l'immeuble Le Coin Rêvé, où elle propose des séances de sophrologie, méditation, massages, enveloppements d'argile et olfactothérapie.

Janick intervient au cabinet ou à domicile, auprès des particuliers, associations et entreprises.

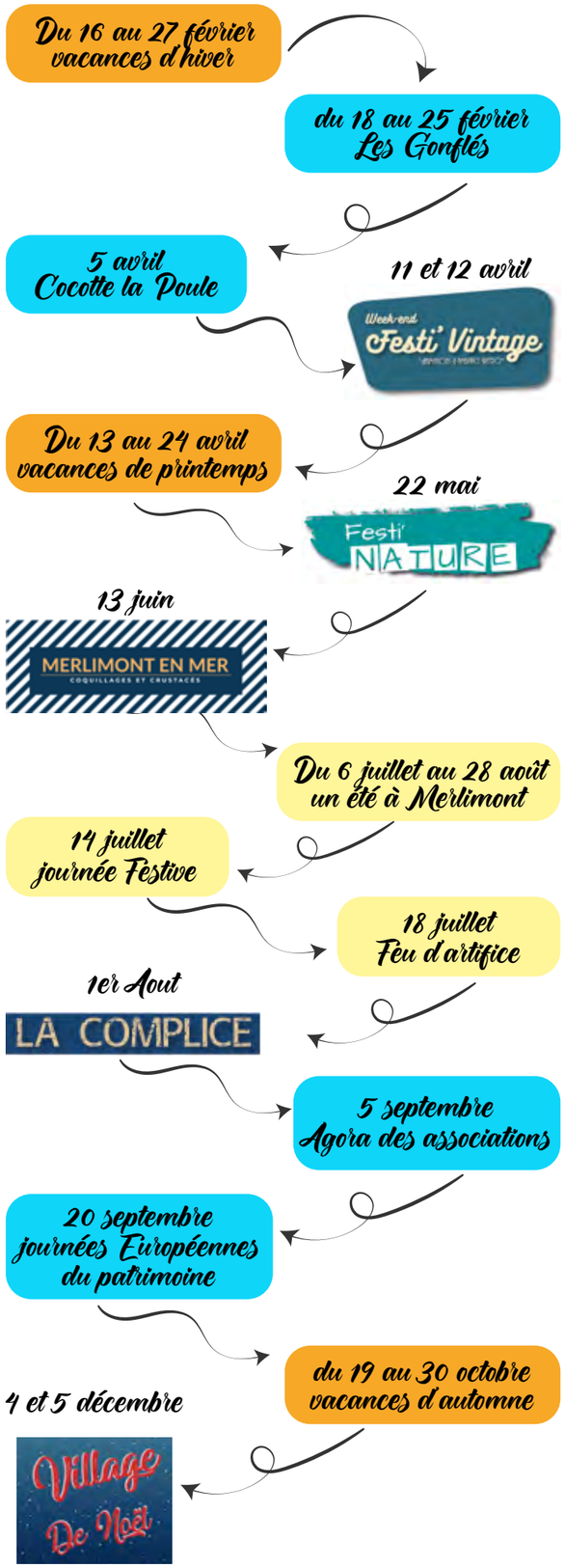
Cabinet L'Appart - 37 avenue d'Artois, Immeuble Le Coin Rêvé 06 83 03 41 99

La municipalité lui souhaite la bienvenue.

> Optical Center : un nouveau commerçant au centre commercial L'Arrochelle

Un nouveau commerce a rejoint la vie locale de Merlimont ! Optical Center a officiellement ouvert ses portes le samedi 18 octobre, dans l'ancien local de La Vie Claire, au centre commercial L'Arrochelle.
Le local a été entièrement réaménagé pour créer un espace lumineux, spacieux et moderne, pensé pour accueillir la clientèle dans les meilleures conditions. Après quelques ajustements, l'équipe d'Optical Center est désormais prête à vous recevoir et à vous conseiller avec professionnalisme.

487 rue Auguste Biblocq –
Centre commercial L'Arrochelle,
Ouvert de 10h à 19h du mardi au samedi.



> Renouvellement du label Famille Plus pour Merlimont



La commune vient d'obtenir le renouvellement du label Famille Plus, une distinction nationale qui reconnaît les destinations engagées dans un accueil privilégié pour les familles. Ce label, attribué pour trois ans, valorise les communes qui proposent des services, des animations et un environnement adapté aux parents comme aux enfants.

Un engagement durable pour les familles.
Ce renouvellement confirme la volonté de la municipalité de poursuivre la mise en place d'actions concrètes pour améliorer le quotidien des familles :

- des équipements accessibles, comme le disc golf, le Parcours d'orientation, les aires de jeux…
- des animations variées : le programme d'animations a réuni 700 enfants confondus sur les 3–6 ans, les 6–12 ans et les adolescents, ainsi que de nombreux temps forts tels que le Festivintage, le Tremplin des Talents ou encore les festivités du 14 Juillet ;
- des services pensés pour les plus jeunes, à l'image du Baby Gym, qui a rencontré un franc succès ;
- un accueil attentif, notamment grâce au Point d'Accueil Famille installé au niveau du poste de secours, et tout au long de l'année à travers le service Animation.

Des critères exigeants

Pour conserver cette distinction, la commune et ses partenaires doivent répondre à un cahier des charges rigoureux : qualité de l'accueil, information claire, activités adaptées à chaque âge, tarifs raisonnés, écoute des besoins des familles.

Un audit externe, réalisé en septembre 2025, a confirmé la conformité et la qualité des actions menées par les services municipaux et les partenaires touristiques locaux.

Poursuivre la dynamique







Le renouvellement du label s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par la collectivité, les commerces et l'ensemble des acteurs du territoire. La commune souhaite renforcer encore son offre familiale, que ce soit par le développement de nouvelles animations, l'amélioration des espaces publics ou la consolidation des partenariats locaux.

Parmi les projets à venir, la municipalité envisage notamment l'installation d'une table à langer dans les futures toilettes publiques de la digue-promenade (rue du Boulonnais / boulevard de la Manche).

« Ce renouvellement confirme la qualité du travail de nos équipes et de nos partenaires, ainsi que l'importance que nous accordons à l'accueil des familles », indique la municipalité.

> Rencontre avec John Lancial, au cœur du label Famille Plus



John Lancial, Responsable service événementiel, animations, culture et vie locale

« Notre priorité : offrir un accueil chaleureux et adapté à toutes les familles »

1. Quel a été le rôle du service Animation dans le renouvellement du label Famille Plus ?

C'est avant tout à travers les animations proposées tout au long de l'année que le service animations fait directement vivre ce label. En effet, notre programme d'animations annuel est complet et répond au besoin des familles résidentes ou en visites sur notre commune.

Nous sommes allés à la rencontre des différents partenaires, pour échanger avec eux sur l'année écoulée et celle à venir.

2. Quels points forts ont été mis en avant lors de l'audit ?

L'esprit famille et nature sont clairement les deux points forts de notre station.

La position géographique de notre commune et l'ambiance qui y règne permettent à nos résidents et visiteurs de profiter du calme de nos espaces naturels et du dynamisme de Merlimont, à travers les animations et événements proposés, les commerces et les différentes activités accessible à tous.

3. Quels sont les projets ou actions que vous souhaitez poursuivre ou développer ?

Notre priorité est de continuer de faire vivre ce label. Cela passe par la pérennisation de nos partenariats actuels et le développement de nouvelles collaborations.

Notre service animations a à cœur de se renouveler et s'efforce d'innover afin de proposer d'année en année un programme d'animation riche et diversifié, adapter au public et aux saisons qui rythment la station.

4. Un message pour les familles merlimontoises ?

La conception des différents programmes d'animations est un véritable enjeu pour notre service. Nos petits Merlimontois grandissent et évoluent, les activités en vogue également.

Nous sommes confrontés à un changement permanent de leur besoins et envies. Pour cela nos programmes évoluent et les formules proposées également. En 2026, nos animateurs vous préparent de nombreuses nouveautés.

Les temps forts de la commune et les périodes de vacances scolaires seront à coup sûr des moments de joie et de partage. A très vite.

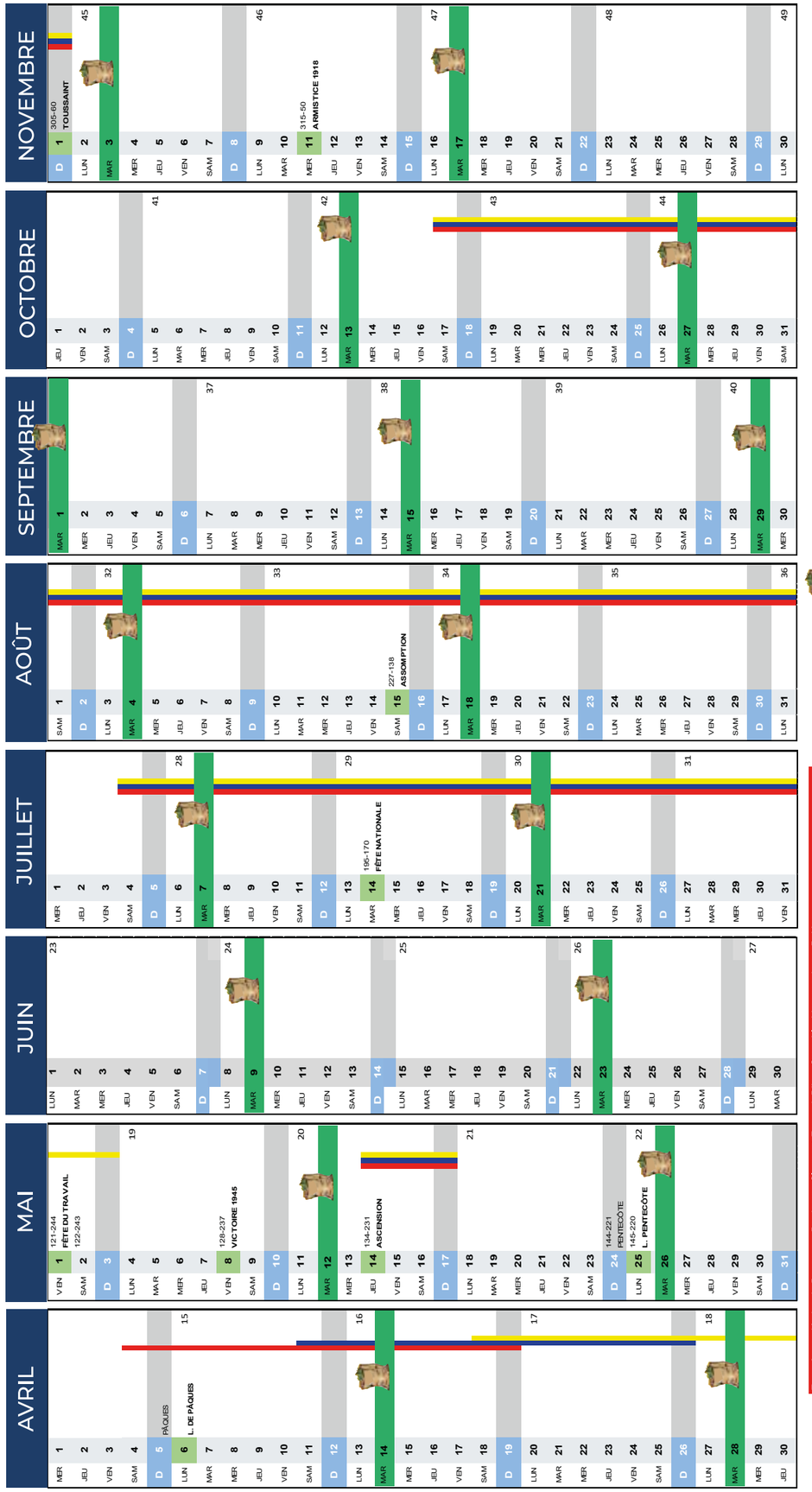
Les vœux du Maire








COLLECTE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX 2026 - VILLE DE MERLIMONT -



MERLIMONT
en Côte d'Opale

Week-end Festi' Vintage®

"ANIMATIONS & AMBIANCE RETRO"

11 & 12 AVRIL 2026



Merlimont en Côte d'Opale

infos sur
www.merlimont.fr

Merlimont EN CÔTE D'OPALE
CHARME — AUTHENTICITÉ — ESPACE